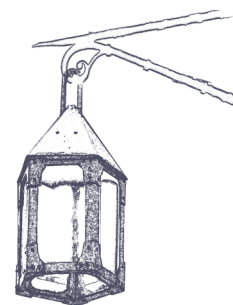




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N°28 NOVEMBRE 2022



LE MOT DU MAIRE



Un été de sécheresse, sans problème particulier pour la commune en dehors de l'annulation des feux d'artifice du 15 août quelques jours avant l'événement. Cette journée de fête a, malgré tout, été sauvée grâce au dynamisme du comité des fêtes qui a maintenu le concert prévu et attiré ainsi beaucoup de monde à Beynac. Les animations du 15 août ont été relancées avec succès et, nous n'en doutons pas, seront amplifiées l'année prochaine. Notre commune a reçu plus de visiteurs que les années précédentes avec un meilleur accueil, grâce à un nombre de places de stationnement plus important et grâce aussi à ce que nous proposons de nouveau chaque année. Les animations du comité des fêtes, les panneaux d'information, les QR Codes en 18 langues et l'exposition René-Jacques dans les rues du village ont, cette année, attiré et intéressé énormément de visiteurs du monde entier... Tous les acteurs économiques de la commune bénéficient de ces animations et de ces installations qui renforcent l'attractivité de Beynac et Cazenac.

L'automne s'annonce compliqué avec les différentes hausses de prix, les coupures d'électricité qui pourraient survenir, le Covid qui est toujours là et la guerre en Ukraine qui peut s'amplifier du jour au lendemain avec des conséquences graves. Au niveau de la Dordogne, les communes ont décidé de couper l'éclairage public entre 0h30 et 6h. Cette mesure, qui permettra une économie de 49% environ, sera appliquée dans Beynac et Cazenac dès que notre prestataire de service, SDE24, aura fait les modifications nécessaires sur le réseau. En cette rentrée, les travaux ont redémarré sur le parking du Capeyrou et devraient être terminés pour la fin de l'année. Pour la réalisation de la nouvelle mairie, l'architecte a été désigné.

Concernant la déviation, le Département a déposé un nouveau dossier à la préfecture et, dans l'intérêt de Beynac, de ses habitants et de ses visiteurs, nous demandons vivement au préfet de donner une suite favorable à la poursuite des travaux.

La rentrée, ce sont aussi les changements de personnel. Une nouvelle institutrice est arrivée : Mme Nathalie Leteuneur. Elle est très satisfaite de son équipement et de ses relations avec le personnel et élus de la commune. Sandrine, notre secrétaire comptable et ressources humaines, nous quitte pour un poste à responsabilités plus importantes. Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une grande réussite dans sa nouvelle mission. Marie Karine, sa remplaçante, arrive le premier décembre, nous lui souhaitons la bienvenue. Nous remercions Mme et M. Molinier pour le don à la commune d'une statue "Vierge à l'Enfant", du sculpteur Gérard Auliac, provenant de la succession de Mlle Bonnet. Elle a été installée dans l'église de Beynac.

Bon automne-hiver à toutes et tous. Serge PARRE

Octobre rose à Beynac et Cazenac

Ils étaient nombreux à se mobiliser à Beynac et Cazenac pour Octobre Rose afin d'aider la recherche contre le cancer du sein qui touche chaque année en France 58 000 femmes.



Le comité des fêtes avait organisé une marche dans les rues de Beynac pour voir les photos exposées dans le village et découvrir « la petite histoire » de Beynac par 10 panneaux installés pour l'occasion. La promenade s'est poursuivie par une randonnée à travers bois pour se terminer sur la place de la Balme où tout le monde s'est retrouvé pour le pot de l'amitié.

Les journées du patrimoine



Les 17 et 18 septembre les églises de Beynac et de Cazenac étaient ouvertes au public. De nombreux péri-gordins ont répondu aux articles publiés dans la presse locale et ont pu découvrir, pour certains redécouvrir, ces superbes monuments du patrimoine religieux beynacois.

Premier festival du bien-être



Le dimanche 11 septembre, le festival dédié au bien-être, « Prendre soin de soi », a réuni pour la première fois à Beynac, naturopathes, masseurs, sexologue, réflexologue, prof de yoga, équithérapeute, sophrologue,... de la région. Le lieu se prête parfaitement à ce type de manifestation. Donc, à l'année prochaine pour « Prendre soin de soi ».

Causerie beynacoise



Autour de la table, nous avons passé un agréable moment au domicile d'**Yves Marty**, avec pour objectif de collecter son parcours de vie. Né en 1933, ses souvenirs s'amoncellent, s'entrechoquent mais sont intacts. Il nous parle de son enfance, de ses aïeux, de sa scolarité, de la vie rurale, des métiers disparus, des anecdotes, et l'évolution du métier de cantonnier à la mairie de Beynac.

Mais chut ! Nous n'en dévoilerons pas plus !

La priorité de ces rencontres est de collecter les mémoires anciennes, de les retranscrire avant qu'elles ne disparaissent.

De nouveaux rendez-vous seront prochainement fixés avec d'autres aînés qui souhaitent partager leurs souvenirs et enrichir ainsi la mémoire collective. Nous serons à leur disposition pour les écouter et enregistrer leurs souvenirs beynacois. Veuillez pour cela contacter la mairie.

Conférence à la salle polyvalente

Le 15 septembre, à 18h30, la salle polyvalente rassemblait une trentaine de personnes pour assister à une conférence sur le rôle de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie et sur le photographe René-Jacques dont 20 photos sont exposées jusqu'à fin novembre dans les rues du village. Cette conférence était menée par Matthieu Rivallin, adjoint à la responsable du département de la photographie à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, organisme dépendant du service du Patrimoine au Ministère de la Culture.



Croisade en Périgord Noir



A l'occasion du 40ème anniversaire de l'Association des Plus Beaux Villages de France, la municipalité de Pays de Belvès a souhaité participer à l'opération « 40 ans, 40 rendez-vous ».

Le maire de Pays de Belvès, Christian Léothier, s'est rapproché du Club Athlétique Belvésois qui a proposé une nouvelle formule de course pédestre en relais, à la découverte du Périgord Noir.

L'idée étant d'inclure dans le projet les 5 Plus Beaux Villages Classés en Vallée de la Dordogne. Une démarche a donc été faite auprès des Plus Beaux Villages de France pour inscrire ce projet. Il a été retenu par l'association.

Cette course de type Trail, par équipes de quatre, s'est déroulée le samedi 22 octobre en empruntant les chemins de randonnées. Une équipe de Beynac participait à cette course.

Pour permettre le rassemblement des coureurs et la découverte des villages, le départ des coureurs de chaque étape était donné en ligne, sans passage de témoin. Le cumul des temps des 4 coureurs déterminait le classement final.

Une animation était donnée à chaque relais et à Beynac le comité des fêtes avait organisé un accueil médiéval festif sur la place du château pour les participants et les supporters.

Cette Croisade en Périgord fut un succès et les organisateurs envisagent déjà de renouveler l'opération l'année prochaine.... avec encore plus de croisés.



Halloween

Cette fête, qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années à cause de la pandémie, était très attendue par les enfants des communes de la vallée. Sorcières, citrouilles, chauves-souris, araignées, squelettes, fantômes ont fait leur retour et ont hanté les rues médiévales de Beynac le soir du 31 octobre.

Et gare à ceux qui n'avaient pas de bonbons à leur offrir !



Pascal, le maître de cérémonie, avait organisé cette soirée avec le comité des fêtes de Beynac et l'Amicale Laïque de Vézac.

Amicale laïque de Beynac et Cazenac

Le 22 septembre dernier, l'Amicale laïque tenait son Assemblée Générale ordinaire, avec le renouvellement du bureau. A l'issue de l'assemblée, une seule candidature pour intégrer le bureau s'est manifestée. Faute de candidats complémentaires, l'Amicale Laïque de Beynac-et-Cazenac a été déclarée en sommeil à effet immédiat, jusqu'à nouvelle convocation du Président d'honneur, M. Le Maire.

Le compte en banque dispose d'un solde positif, il a donc été convenu que si au 31/12/2022 il n'y avait pas de nouvelles candidatures, une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée pour procéder au financement d'un équipement complémentaire au terrain multisport, à destination des enfants, dans le respect de la dimension sociale de l'Amicale Laïque.

Si vous souhaitez adresser votre candidature pour renouveler le bureau, merci de bien vouloir l'adresser à Florence Vigier ou à M. le Maire.

Recensement de la population

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Il se déroulera du 18 janvier au 18 février 2023 dans la commune de Beynac et Cazenac qui va missionner pour cela deux agents recenseurs. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Les reconnaissez-vous ?

CARNET ROSE



Nous souhaitons la bienvenue à **Tao** né le 10 octobre 2022 et adressons nos félicitations à ses parents Elodie et Aurélien Bouyssou les jeunes propriétaires de l'hôtel du Château à Beynac.

Nous adressons nos félicitations à Elody Raffin et Kevin Bouyssou, des Combes, les heureux parents de **Emiliano Léo Calvin** né le 28 octobre 2022, à qui nous souhaitons la bienvenue.

A l'emplacement de la rue de la Balme, coulait le ruisseau Del Souci



En amont du chemin (*de Peirelène et rue Tibal*), entre les maisons, un espace un peu large, pavé irrégulièrement, et sur ce pavé coulait l'eau du ruisseau, qui venait de Labéourdou ; au-dessus des maisons (*partie haute du plan*), un grand fossé, dont les talus étaient abondamment garnis de ronces ; quand on circulait dans le chemin, il fallait enjamber l'eau, qui coulait sur le pavé.

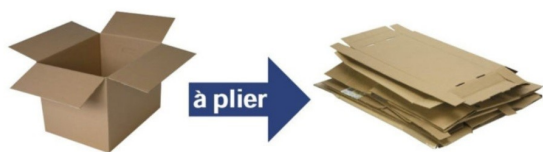
En aval de ce chemin, un escalier de trois marches, assez mal calées, vous amenait à une fontaine qui coulait à plein dans trois tuyaux et, à droite de cette fontaine sous une galerie attenante à un porche, un lavoir (*en face de l'Esprit Gourmet*), rendez-vous des femmes en quête de commérages.

L'eau du ruisseau coulait à côté de cet escalier et, en hiver, il fallait quitter les sabots pour quérir l'eau, à cause de la glace, et combien y sont tombés !

De là, jusqu'à la Dordogne, un grand fossé qui avait bien quatre mètres cinquante de profondeur, et au fond duquel coulait l'eau du ruisseau.....

.....La grande route, n'a été construite qu'en 1854. Avant, il n'y avait aucun chemin, rien que des sentiers utilisés par les pêcheurs, qui aboutissaient à la Dordogne,.....

Extraits de « Mémoire d'un homme de deux siècles » - Jean Segurel



Merci de bien vouloir plier et réduire au maximum tous vos cartons d'emballages à déposer obligatoirement dans les conteneurs.

Les déposer au pied des conteneurs est passible d'une amende.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112

Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes vers les pompiers ou le SAMU.

Médecin 05 53 29 37 13

Inclus :

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Deveaux, Jean-Luc Diou

Pièces jointes : Informations « qui fait quoi ? » CCSPN/Commune, Marché de Noël, la taxe foncière.